

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 17 mars 2021

Date de la

Convocation :

12 mars 2021

Date d’Affichage :

19 mars 2021

Objet : Délibération n° 2021-027

Enfouissement réseaux rue de Gatchelou et Champrouët : convention financière avec le SyMEnergie05.

**L’an deux mille vingt et un, le dix-sept mars à dix-huit heures,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 13 – Nombre de pouvoirs : 1

Etaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laetitia, CORDIER Georges, FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Était représenté : M. LAURENT Sylvain par Mme AUGIER Laëtitia.

Absent excusé : M. COULOM Nicolas.

Mme ARNAUD Patricia a été élue secrétaire de séance.

M. le Maire expose :

Dans le cadre du programme d’investissement mis en place par le Syndicat d’Energie des Hautes Alpes (SyMEnergie05) avec notamment la réalisation des travaux d’enfouissement du réseau Basse Tension, rue de Gatchelou et au quartier de Champrouët,

CONSIDERANT qu’il convient de concrétiser les conditions administratives et financières de ce projet.

VU le projet de convention avec le SyMEnergie05 ci annexé, ayant pour objet de définir les modalités de participation financière de la commune dans le cadre de ce programme de travaux,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **DONNE** un avis favorable pour la réalisation de ce projet.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention financière avec le SyMEnergie05 telle qu’elle est ci annexée.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE